

# Note de conjoncture - Régime agricole

## Remboursement de soins à fin août 2021



### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les huit premiers mois 2021 **augmente de 5,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en hausse de **1,1 %** dans le régime des **non-salariés** et de **8,6 %** dans le régime des **salariés**. Cette hausse de la patientèle provient d'un effet base avec un effectif de patients particulièrement bas sur la période de mars à mai 2020 en raison de la 1<sup>ère</sup> vague épidémique de la Covid-19 qui a entraîné un report des soins non urgents, notamment chez les plus jeunes. L'évolution moyenne PCAP 2019-2021, permettant d'écartier l'atypie de l'année 2020, montre une hausse beaucoup plus modérée des effectifs (1,1 %) avec une baisse des patients non-salariés (- 2,0 %) et une croissance des patients salariés (3,4 %).

Fin août 2021, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **recule de 0,3 %** en taux PCAP (- 0,5 % en évolution moyenne PCAP 2019-2021). Le rebond observé pour l'ensemble des patients est nettement moins marqué pour les patients en ALD, l'impact de la pandémie étant atténué pour cette population en raison d'une meilleure continuité des soins. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,5 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,8 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin août 2021	Evolution en ACM (année complète mobile)	Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	+3,1%	+5,5%	+1,1%	+8,6%	+1,1%	-2,0%	+3,4%	
Evolutions pour les patients en ALD	-0,4%	-0,3%	-2,5%	+2,8%	-0,5%	-2,7%	+2,7%	
Part des patients en ALD	26%	26%	37%	19%				

RA = Régime Agricole / Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{\text{Janv à août 2021} / \text{Janv à août 2019}} - 1$

Source : MSA

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin août 2021, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 19,1 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 0,6 point entre l'évolution prévue (+ 10,2 %) et l'évolution réelle (+ 9,6 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés** (- **14,9 millions**) et celui des **salariés** (- **4,2 millions**).

Les réalisations s'établissent à des niveaux sensiblement inférieurs aux prévisions s'agissant des remboursements de **soins infirmiers** (- 8,7 millions), ceux d'analyses médicales en **laboratoire** (- 7,8 millions), ainsi que ceux d'honoraires de spécialistes (- 7,3 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments** (+ 11,9 millions), et dans un moindre mesure, les versements d'**indemnités journalières des salariés agricoles** (+ 1,7 million) se situent au-delà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à août 2021 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
	Montant	3 313,1	3 332,2	-19,1	1 620,4	1 635,2	-14,9	1 692,8	1 697,0
Evolution	+9,6%	+10,2%	-0,6 pt	+7,1%	+8,0%	-1,0 pt	+12,1%	+12,4%	-0,3 pt

\* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2021

Source : MSA

<sup>(1)</sup> - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

### 3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En **août**, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole se situent à un niveau légèrement supérieur aux deux mois précédents. Sur **huit mois**, ils progressent de **9,2 %** par rapport aux mêmes mois de 2020 (après + 9,9 % à fin juillet), et restent fortement majorés par la crise sanitaire ainsi que par l'effet base lié au premier confinement du printemps 2020.

Leur **croissance PCAP moyenne** de 2019 à 2021<sup>(2)</sup> s'accentue légèrement à **3,3 %** à fin août, après + 3,2 % à fin juillet. Chez les **non-salariés**, la progression moyenne demeure stable à **0,4 %** à fin août, tandis qu'elle s'accélère à **6,3 %** chez les **salariés** (+ 0,3 pt).

Concernant les honoraires des médecins **généralistes**, les remboursements d'août conservent un rythme de baisse identique à celui du mois précédent (- 3,6 % en évolution moyenne 2019-2021). S'agissant des **spécialistes**, les remboursements d'août remontent légèrement après un creux en juillet mais restent inférieurs au niveau des trois mois antérieurs. Leur repli s'atténue de 0,1 point et atteint - 0,8 % en PCAP moyen. Quant aux **dentistes**, leurs remboursements d'honoraires décélèrent à 3,1 % (- 0,4 pt par rapport à fin juillet).

Pour les soins **infirmiers**, la progression des remboursements continue de ralentir pour le 4e mois consécutif et s'établit à + 2,5 % en évolution moyenne 2019-2021 sur huit mois (- 0,1 pt). Les montants remboursés en août constituent néanmoins une inflexion, se situant légèrement au-dessus du niveau du mois précédent. Après six mois sur une trajectoire ascendante, les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** marquent le pas en août. Leur taux PCAP moyen **atteint - 0,9 %**.

S'agissant des analyses médicales en **laboratoire**, les remboursements d'août rebondissent, portés par un regain du nombre de tests PCR (cf partie 6/ points d'actualité). La progression moyenne 2019-2021 du poste s'infléchit à + 25,2 %, en nette décélération sur les derniers mois.

Avec + 0,3 % en PCAP moyen à fin août, les remboursements de **transport** de patients s'accélèrent (+ 0,2 pt par rapport à fin juillet). Cette dynamique concerne en premier lieu les transports sanitaires, dont les tarifs ont été revalorisés à partir de mars, mais aussi, dans une moindre mesure, les transports non-sanitaires.

En retrait ce mois, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** ralentissent à + 6,4 % en PCAP moyen (après + 6,5 % à fin juillet). A contrario, les versements d'**IJ ATMP** continuent de s'accélérer (+ 3,4 % en PCAP moyen à fin aout, après + 3,3 %), malgré des montants en dents de scie sur les derniers mois.

Largement majorés par un rebond des tests antigéniques, les remboursements de **pharmacie de ville** enregistrent un pic en août, portant la croissance en PCAP moyen à + 4,7 %, après + 4,2 % à fin juillet. En revanche, les remboursements de **médicaments rétrocédés** poursuivent leur ralentissement (+ 4,5 % après + 4,7 %).

En hausse de 2,0 % en PCAP moyen, les remboursements de **dispositifs médicaux** gardent un rythme de progression identique à celui de juillet.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	+7,7%	+9,2%	+6,7%	+11,8%	+3,3%	+0,4%	+6,3%
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	+8,2%	+9,5%	+7,2%	+11,5%	+2,9%	-0,6%	+6,2%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+6,6%	+11,7%	+8,4%	+14,7%	-1,0%	-3,6%	+1,5%
- Médecins généralistes	-0,2%	+2,1%	+0,3%	+3,9%	-3,6%	-5,3%	-1,8%
- Médecins spécialistes	+6,8%	+12,5%	+8,8%	+15,9%	-0,8%	-4,0%	+2,2%
- Dentistes	+20,5%	+30,5%	+28,3%	+32,1%	+3,1%	+1,8%	+4,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+7,3%	+8,8%	+5,1%	+16,0%	+1,7%	-0,1%	+5,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+14,2%	+23,4%	+19,0%	+29,4%	-0,9%	-3,0%	+2,0%
- Infirmiers	+4,9%	+4,2%	+1,6%	+10,1%	+2,5%	+0,7%	+6,8%
Laboratoires	+57,5%	+54,1%	+34,9%	+73,5%	+25,2%	+14,3%	+36,3%
Frais de transports	+8,3%	+16,0%	+12,1%	+21,2%	+0,3%	-2,1%	+3,6%
Indemnités journalières (IJ) :	-1,6%	-6,2%	-12,0%	-5,0%	+5,2%	-1,2%	+6,6%
- IJ maladie	-5,9%	-12,8%	-18,3%	-11,7%	+6,4%	-1,0%	+8,0%
- IJ ATMP	+6,6%	+7,1%	+0,2%	+8,5%	+3,4%	-1,5%	+4,4%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	+7,0%	+8,7%	+5,8%	+12,3%	+4,0%	+2,0%	+6,4%
Médicaments :	+7,4%	+8,9%	+5,8%	+12,5%	+4,7%	+2,7%	+7,1%
- Médicaments délivrés en ville	+7,3%	+8,7%	+5,3%	+12,9%	+4,7%	+2,3%	+7,7%
- Médicaments rétrocédés	+8,7%	+10,6%	+12,5%	+8,7%	+4,5%	+7,5%	+1,7%
LPP	+5,5%	+8,3%	+5,8%	+11,9%	+2,0%	+0,4%	+4,2%

Evolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 =  $\sqrt{\text{janv à août 2021 / janv à août 2019}} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

## 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En date de soins, les remboursements de **soins de ville** de juin s'inscrivent dans le prolongement du mois précédent, en retrait par rapport au niveau haut atteint en mars et avril. Sur les **six premiers mois** de 2021, leur croissance s'établit à **10,9 %** par rapport aux mêmes mois de 2020 (après + 12,2 % à fin mai), toujours majorée par l'effet base lié au premier confinement.

En taux moyen 2019 à 2021, leur progression décélère légèrement à **+ 3,5 %** à fin juin (- 0,1 point par rapport au mois précédent). Au régime des **non-salariés**, la hausse des remboursements reste stable à **0,7 %**, tandis qu'elle s'atténue chez les **salariés** (+ 6,5 % après + 6,6 %).

Concernant les honoraires des **généralistes**, les remboursements de juin se situent à un niveau proche du mois précédent, toujours majorés par les vaccinations Covid mais sensiblement inférieurs au pic enregistré en mars et avril. Leur baisse en PCAP moyen s'estompe légèrement à **- 1,0 %** (après - 1,1 %). S'agissant des honoraires de **spécialistes**, le mois de juin constitue un rebond porté par les actes techniques. Le recul des remboursements s'atténue à **- 0,6 %** en PCAP moyen (après - 0,8 % à fin mai). Oscillants sur les derniers mois, les remboursements de **soins dentaires** se situent légèrement au-dessus du niveau du mois précédent, mais ralentissent en raison d'un effet base (+ 3,5 % après + 3,6 %).

Pour les **soins infirmiers**, le mois de juin confirme l'inflexion de mai, avec des remboursements sensiblement en deçà du niveau des neuf mois précédents, en lien avec une diminution du nombre d'actes AMI. La progression moyenne des remboursements depuis le début de l'année décélère à **2,5 %** après 2,7 % à fin mai. Quant aux remboursements de soins de **masseurs-kinésithérapeutes**, en dents de scie sur la période récente, leur baisse s'adoucit légèrement ce mois (- 0,5 % après - 0,6 %).

Même s'ils restent largement majorés par les tests PCR, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** poursuivent leur décrue progressive ; le ralentissement est particulièrement marqué en juin, avec une croissance moyenne 2019-2021 passant de 27,0 % à **24,8 %** sur six mois.

Avec **+ 1,3 %** en PCAP moyen (après + 0,8 % à fin mai), les remboursements de **transports** de patients sont en grande partie portés par les revalorisations de tarifs des transports sanitaires à partir de mars, mais aussi par la dynamique des transports non-sanitaires orientée à la hausse.

Dans le prolongement du mois précédent, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** continuent de ralentir après le point haut atteint en avril. Leur progression moyenne 2019-2021 demeure haute à **+ 8,3 %** à fin juin (- 0,4 point par rapport au mois précédent). Pour les **IJ ATMP**, le rythme de croissance des versements en PCAP moyen reste stable à **4,5 %**.

S'agissant des **médicaments délivrés en ville**, la trajectoire ascendante des trois derniers mois s'accentue en juin, avec une hausse de 3,7 % en PCAP moyen 2019-2021 (+ 0,2 point par rapport à fin mai). Concernant les **médicaments rétrocédés**, l'accélération des remboursements (+ 5,1 % à fin juin après + 4,7 % en PCAP moyen 2019-2021) est essentiellement imputable à un mois de juin 2019 atypiquement bas. Les remboursements de **dispositifs médicaux** se maintiennent quant à eux sur une trajectoire nettement croissante depuis le début de l'année, avec une progression moyenne 2019-2021 passant de 2,1 % à **2,4 %** à fin juin.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin juin 2021 avec les remboursements à fin août 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	+7,7%	+10,9%	+9,1%	+12,7%	+3,5%	+0,7%	+6,5%
Soins de ville hors produits de santé	+8,8%	+12,4%	+11,6%	+13,1%	+3,6%	+0,2%	+6,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+8,9%	+20,6%	+17,1%	+23,7%	-0,0%	-2,7%	+2,5%
- Médecins généralistes	+3,0%	+10,5%	+9,0%	+11,9%	-1,0%	-2,5%	+0,4%
- Médecins spécialistes	+8,8%	+21,1%	+17,1%	+24,6%	-0,6%	-3,9%	+2,5%
- Dentistes	+22,0%	+43,6%	+40,4%	+45,8%	+3,5%	+1,4%	+5,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+6,8%	+10,2%	+5,9%	+18,9%	+1,8%	+0,0%	+5,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+14,3%	+35,8%	+30,7%	+42,9%	-0,5%	-2,5%	+2,3%
- Infirmiers	+4,1%	+2,9%	+0,2%	+9,1%	+2,5%	+0,7%	+6,5%
Laboratoires	+60,4%	+65,7%	+45,9%	+87,2%	+24,8%	+15,9%	+34,1%
Frais de transports	+10,1%	+27,5%	+23,3%	+33,2%	+1,3%	-1,0%	+4,5%
Indemnités journalières (IJ) :	-2,4%	-11,0%	-13,7%	-10,5%	+6,8%	+1,6%	+7,9%
- IJ maladie	-6,6%	-18,5%	-20,7%	-18,0%	+8,3%	+2,6%	+9,5%
- IJ ATMP	+5,6%	+5,2%	+1,1%	+6,0%	+4,5%	+0,1%	+5,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+5,7%	+8,3%	+5,3%	+11,9%	+3,4%	+1,5%	+5,7%
Médicaments :	+5,6%	+7,7%	+4,8%	+11,2%	+3,8%	+1,9%	+6,1%
- Médicaments délivrés en ville	+5,4%	+7,4%	+3,9%	+11,6%	+3,7%	+1,3%	+6,5%
- Médicaments rétrocédés	+7,1%	+11,2%	+15,0%	+7,6%	+5,1%	+7,7%	+2,6%
LPP	+5,9%	+9,8%	+6,9%	+14,2%	+2,4%	+0,8%	+4,7%

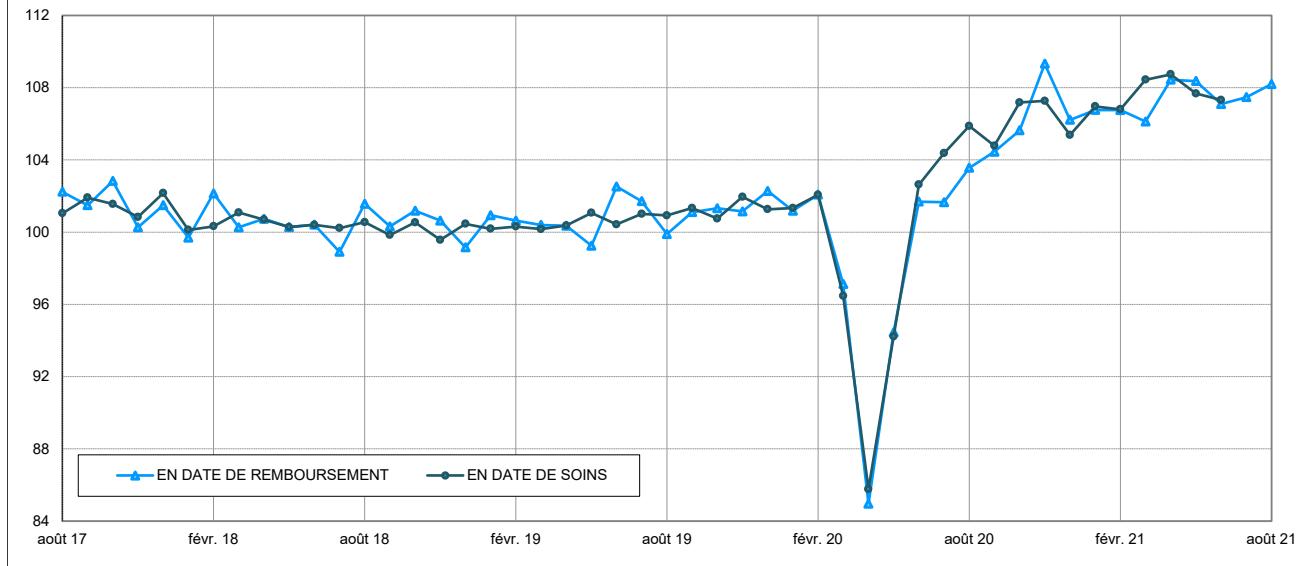
Evolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 =  $\sqrt{\text{janv à juin 2021 / janv à juin 2019}} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

**TOTAL SOINS DE VILLE** - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins  
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 15,9 %** sur les six premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 12,1 % dans le régime des non-salariés** et **de 20,6 % dans le régime des salariés**. Cette croissance provient d'un effet base avec des mois de mars à mai 2020 très bas en raison de l'épidémie de la Covid-19 qui a entraîné une déprogrammation des hospitalisations non urgentes. L'évolution moyenne PCAP 2019-2021, permettant de neutraliser l'année 2020 très atypique, montre à l'inverse une baisse des dépenses de 0,5 % pour l'ensemble du régime avec un recul de 3,7 % chez les non-salariés et une croissance de 3,5 % chez les salariés.

Les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **19,1 %** en taux PCAP. Néanmoins, l'évolution moyenne PCAP 2019-2021 montre une croissance beaucoup plus modérée des dépenses. Elle est de 0,5 % pour l'ensemble du régime, avec une baisse chez les non-salariés de 2,6 % et une hausse chez les salariés de 4,5 %. La part tarif<sup>1</sup> diminue de 0,1 % et les remboursements de dispositifs médicaux en sus de 2,9 %. Seuls les médicaments en sus continuent d'afficher une progression des dépenses de 15,1 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont **stables** en taux PCAP. En revanche, l'évolution moyenne PCAP 2019-2021 est de - 7,1 %, avec un recul de 9,8 % chez les non-salariés et de 3,2 % chez les salariés.

Les frais de séjours en **psychiatrie** augmentent de **2,8 %**. Ils sont en baisse de 0,8 % en évolution moyenne PCAP 2019-2021. L'évolution de ce poste est volatile et contribue peu à l'évolution totale des dépenses du fait de son faible poids dans les dépenses de cliniques privées (3,1 %).

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin juin 2021 avec les remboursements à fin août 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL CLINIQUES PRIVÉES</b>	+6,1%	+15,9%	+12,1%	+20,6%	-0,5%	-3,7%	+3,5%	
<b>OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)</b>	+8,3%	+19,1%	+15,4%	+23,6%	+0,5%	-2,6%	+4,5%	
- Part tarif	+7,5%	+18,3%	+14,6%	+22,8%	-0,1%	-3,1%	+3,7%	
- Médicaments en sus	+16,4%	+19,7%	+17,2%	+22,1%	+15,1%	+13,2%	+16,8%	
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+9,9%	+25,2%	+20,2%	+34,5%	-2,9%	-6,0%	+3,1%	
<b>OQN Soins de suite et Réadaptation (*)</b>	-6,3%	-0,0%	-5,2%	+7,5%	-7,1%	-9,8%	-3,2%	
<b>OQN Psychiatrie</b>	+0,9%	+2,8%	-0,3%	+4,2%	-0,8%	-7,1%	+2,3%	

(\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{Janv à juin 2021 / Janv à juin 2019} - 1$

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

## 6/ Points d'actualité

### • Médicaments délivrés en ville, masques et tests antigéniques

Les montants remboursés en données brutes pour le poste pharmacie (hors rétrocession) progressent en août de 7,1 % sur les douze derniers mois, soit 1,3 point de plus qu'en juillet. Le nombre de boîtes remboursées est de 9,6 millions en août, soit 119,4 millions de boîtes remboursées sur les douze derniers mois, correspondant à une baisse de 3,6 % sur douze mois.

Le Vyndaqel®, indiqué dans le traitement de l'amylose cardiaque, impacte l'évolution des remboursements des médicaments délivrés en ville à hauteur de + 0,4 point.

Les remboursements associés aux tests antigéniques ont fortement progressé en août (7,7 millions d'euros contre 2,5 millions d'euros en juillet). Les remboursements des masques et des tests antigéniques représentent 31,3 millions d'euros depuis octobre 2020.

### • Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en août s'élèvent à 7,1 millions d'euros après 5,2 millions d'euros en juillet, pour représenter 120,2 millions d'euros depuis mars 2020.

### • Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers progressent en août. Ils s'élèvent à 1,0 million d'euros en août 2021 après 0,7 million d'euros en juillet, pour représenter 11,4 millions d'euros depuis le début du dispositif.

### • Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacations) s'élèvent à 1,4 million d'euros en août 2021 après 1,8 million d'euros en juillet, pour représenter 10,8 millions d'euros depuis janvier 2021.

### • Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses augmentent fortement. Entre janvier et août 2021, elles ont ainsi progressé de 123 % en données brutes par rapport à la même période de l'année dernière.

Bien que ne représentant que 5,8 % du poste LPP, les dépenses d'audioprothèses majorent de 3,5 points l'évolution du poste (3,7 points pour les non-salariés agricoles et 3,2 points pour les salariés agricoles).

Si on se rapporte à l'année 2019 pour s'affranchir de la base faible 2020, la hausse moyenne 2019-2021 des audioprothèses est de 46 % et contribue pour 1,6 point à la hausse moyenne du poste LPP (1,7 point pour les non-salariés agricoles et 1,5 point pour les salariés agricoles).

**Télécharger, au format Excel, les données en date de remboursement et en date de soins ainsi que le tableau de révision des dates de soins :**



#### Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'interrégime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ALD** : Affection de longue durée.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**OQN** : Objectif quantité national.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques covid-19 :

#### Remboursements à fin août 2021

À fin août, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes spécifiques covid<sup>(1)</sup>**, progressent de **7,1 %** par rapport aux mêmes mois de 2020. Leur **hausse moyenne sur deux ans** (PCAP moyen 2019-2021), s'accélère légèrement à **+ 1,2 %** (+ 0,1 point par rapport à fin juillet). Elle est inférieure de 2,1 points à l'évolution des soins de ville y compris actes covid (voir note de conjoncture partie 3).

Dans le régime des **non-salariés**, la baisse des remboursements à fin juillet reste identique à celle des deux mois précédents (- **1,0 %** en PCAP moyen sur deux ans). Chez les **salariés**, l'accélération des remboursements se poursuit (**+ 3,5 %** après + 3,4 % à fin juillet).

Hors tests covid-19, les remboursements des **laboratoires diminuent** de **3,3 %** en PCAP moyen à fin juillet, soit une évolution stable par rapport aux deux mois précédents (- 28,5 points par rapport aux remboursements y compris actes covid). S'agissant des **généralistes**, le repli des remboursements d'honoraires s'atténue à **- 5,3 %**, inférieur de 1,7 point à l'évolution y compris actes covid. Pour les soins **infirmiers** hors actes covid, les remboursements continuent de ralentir à **1,6 %** (après + 1,7 %) ; soit 0,9 point en dessous de la croissance y compris actes covid.

S'agissant des **indemnités journalières Maladie**, les versements hors IJ dérogatoires progressent de **3,8 %** en PCAP moyen 2019-2021. Leur croissance est inférieure de 2,6 points à celle y compris IJ dérogatoires.

Concernant les **médicaments de ville**, en hausse moyenne de **2,7 %** hors actes covid, l'écart avec l'évolution y compris actes covid (vaccins, masques, tests antigéniques) représente 2,0 points.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2021	Evolution hors actes spécifiques covid (1)						différentiel avec les évolutions yc compris actes covid	
	PCAP			PCAP moy 2019 et 2021			Ecart sur le PCAP	Ecart sur le PCAP moy 2019- 2021
	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA		
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+7,1%</b>	<b>+4,7%</b>	<b>+9,5%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>+3,5%</b>	<b>-2,1 pt</b>	<b>-2,1 pt</b>
Soins de ville hors produits de santé	+7,7%	+5,0%	+10,2%	+0,4%	-2,4%	+3,1%	-1,8 pt	-2,5 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+11,0%	+7,8%	+13,9%	-1,5%	-4,2%	+1,0%	-0,7 pt	-0,6 pt
- Médecins généralistes (2)	-0,2%	-2,1%	+1,7%	-5,3%	-7,2%	-3,4%	-2,3 pt	-1,7 pt
- Médecins spécialistes (2)	+12,5%	+9,1%	+15,5%	-0,9%	-4,1%	+2,0%	0,0 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+30,5%	+28,3%	+32,1%	+3,1%	+1,8%	+4,1%	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+7,1%	+4,2%	+12,8%	+1,0%	-0,3%	+3,6%	-1,7 pt	-0,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+23,4%	+19,0%	+29,4%	-0,9%	-3,0%	+2,0%	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	+2,0%	+0,5%	+5,5%	+1,6%	+0,4%	+4,5%	-2,2 pt	-0,9 pt
Laboratoires (5)	+1,3%	-3,2%	+6,3%	-3,3%	-6,3%	-0,1%	-52,8 pt	-28,5 pt
Frais de transports	+16,0%	+12,1%	+21,2%	+0,3%	-2,1%	+3,6%	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+1,7%	-4,6%	+3,0%	+3,6%	-3,3%	+5,1%	7,9 pt	-1,6 pt
- IJ maladie (6)	-1,4%	-7,6%	-0,2%	+3,8%	-4,5%	+5,5%	11,3 pt	-2,6 pt
- IJ ATMP	+7,1%	+0,2%	+8,5%	+3,4%	-1,5%	+4,4%	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+17,2%	+5,1%	+35,5%	+2,8%	-1,9%	+9,1%	-0,7 pt	-0,3 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+6,0%</b>	<b>+4,3%</b>	<b>+8,1%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>-2,8 pt</b>	<b>-1,4 pt</b>
Médicaments :	+5,2%	+3,7%	+7,0%	+2,9%	+1,5%	+4,4%	-3,7 pt	-1,8 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+4,7%	+2,9%	+6,8%	+2,7%	+1,0%	+4,7%	-4,1 pt	-2,0 pt
- Médicaments rétrocédés	+10,6%	+12,5%	+8,7%	+4,5%	+7,5%	+1,7%	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+8,3%	+5,8%	+11,9%	+2,0%	+0,4%	+4,2%	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement , consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement , consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Indemnités journalières : Remboursements à fin août 2021

Entre janvier et août 2021, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 443 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 53 % des montants remboursés (235 millions dont 123 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 37 %.

En raison des remboursements plus importants d'*IJ Covid* en 2020 qu'en 2021, les IJ maladie fléchissent de - 12,1 % entre janvier et août 2021 et la même période de l'année précédente (- 17,5 % pour les non-salariés agricoles et - 11,0 % pour les salariés agricoles) alors que les IJ AT progressent de 7,1 %. Si on se compare à 2019 pour s'affranchir de l'année 2020, les IJ maladie comme les IJ AT progressent respectivement de 7,2 % et 3,5 % en évolution moyenne PCAP.

Pour les salariés (84 % des IJ maladie), les IJ de plus de 3 mois augmentent de 7,1 % fin août 2021 alors que les IJ maladie de moins de 3 mois diminuent de 22,9 % du fait de l'effet base. Par rapport à 2019, leur évolution moyenne est, à l'inverse, dynamique (11,0 %) et de manière plus prononcée que pour les IJ de plus de 3 mois (6,3 %).

Hors *IJ Covid*, la baisse des IJ de moins de trois mois est plus contenue (- 6,3 % entre 2020 et 2021 et + 5,7 % en évolution moyenne 2019-2021).

Données brutes	Montants versés en milliers d'euros			Evolution PCAP 2019/2020	Evolution PCAP 2020/2021	Evolution moyenne PCAP 2019/2021
	janv-août 2019	janv-août 2020	janv-août 2021			
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>	<b>395 904</b>	<b>470 336</b>	<b>442 805</b>	<b>+18,8%</b>	<b>-5,9%</b>	<b>+5,8%</b>
<b>IJ Maladie</b>	<b>243 228</b>	<b>317 627</b>	<b>279 287</b>	<b>+30,6%</b>	<b>-12,1%</b>	<b>+7,2%</b>
IJ Maladie Non-salariés agricoles	44 414	53 771	44 382	+21,1%	-17,5%	-0,0%
IJ Maladie Salariés agricoles	198 814	263 856	234 904	+32,7%	-11,0%	+8,7%
- IJ maladie de moins de 3 mois	99 528	159 000	122 613	+59,8%	-22,9%	+11,0%
hors IJ Covid	99 528	118 680	111 221	+19,2%	-6,3%	+5,7%
- IJ maladie de plus de 3 mois	99 287	104 855	112 291	+5,6%	+7,1%	+6,3%
<b>IJ ATMP</b>	<b>152 676</b>	<b>152 709</b>	<b>163 518</b>	<b>+0,0%</b>	<b>+7,1%</b>	<b>+3,5%</b>

Source : MSA

*IJ Covid* : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.